

LE DELEGUE

du personnel

13^e ANNEE — MENSUELRédaction : 213, rue Lafayette — PARIS (10^e)

Lucien JAYAT
Secrétaire de la C.G.T.

TOUJOURS DANS LA BELLE

ET BONNE TRADITION

OS Congrès Confédéraux sont toujours suivis avec attention au dedans et au dehors de nos organisations. Les débats qui s'y déroulent sont considérés à juste titre comme l'expression la plus directe et la plus sûre des sentiments profonds du monde du travail face à l'actualité économique et sociale.

Comme dans les assises précédentes on entendra en ce mois de mai 1961, à Ivry, les représentants les plus qualifiés des travailleurs de France : ceux-là mêmes qui jouissent de la confiance, jamais démentie dans les élections professionnelles, de la grande majorité de la classe ouvrière. Ce sera la voix des usines, des ateliers, des mines, des chemins de fer, des magasins, des postiers, des fonctionnaires et des services publics.

C'est donc le véritable visage de la C.G.T. qui apparaîtra une fois de plus dans ce 33^e Congrès. De la C.G.T. fidèle à ses origines, c'est-à-dire, à la lutte constante des travailleurs pour consolider leurs conquêtes sociales et élargir leurs droits, ferme sur les principes qui font sa raison d'être, mais tolérante et fraternelle dans la libre discussion des idées.

TOUTE la vie passée de notre mouvement ouvrier français en porte témoignage : rien ne s'obtient sans lutte. Quelles que soient les formes qu'elle revêt et la diversité des moyens mis en œuvre, l'action n'est efficace que si elle s'appuie sur des organisations syndicales fortes traduisant en toutes circonstances les aspirations ouvrières.

Depuis deux tiers de siècle notre C.G.T. a attaché son nom à toutes les grandes luttes qui ont abouti aux réformes sociales appliquées en France. Elle a le mérit

te de la législation qui confère certains droits aux travailleurs et limite ainsi l'arbitraire patronal.

Mais le maintien de ces avantages est constamment remis en cause. Aussi leur extension pose-t-elle à tout moment le problème du rapport des forces entre le pouvoir réactionnaire, expression des grands monopoles, et le mouvement syndical.

La solution de ce problème réside, il faut le dire et le répéter, dans l'union des travailleurs et dans l'action concertée de toutes les organisations ouvrières.

UNIR, rassembler, coordonner les forces éparses pour les rendre plus efficaces, telle est la préoccupation essentielle de la C.G.T.

J'ai affirmé tout à l'heure la fidélité des syndicats confédérés aux origines ? Rien n'est plus vrai, en effet, quand il s'agit de notre centrale.

Faut-il rappeler l'idée directrice qui animait les pionniers du syndicalisme français lorsqu'ils se réunirent à Limoges à la fin du siècle dernier pour fonder la Confédération Générale du Travail groupant tous les travailleurs salariés dans des syndicats uniques conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat.

(Suite page 4.)

28 MAI
2 JUIN
à IVRY

33^e CONGRÈS de la C.G.T.



Pierre DELON
Secrétaire général
des Employés

Il y a 25 ans, à Toulouse, la C.G.T. était réunifiée

2 JUIN 1936 ! Près de deux mille délégués sont rassemblés dans l'immense Palais des Sports de Toulouse. Le congrès de la C.G.T. réunifiée s'ouvre dans l'enthousiasme. C'est l'apothéose. Depuis les combats unis de la classe ouvrière et du peuple contre le fascisme en 1934, les luttes revendicatives, l'unité a avancé à pas de géant. Unité dans l'action, dans les équipes, les ateliers, sur les chantiers, dans les bureaux et les localités. Congrès de fusion des syndicats, des unions départementales, des fédérations.

Et ces fusions n'étaient pas seulement l'addition des adhérents de deux organisations, mais comme le disait le vétéran Piquemal, une multiplication. Le besoin d'unité des travailleurs était si profond, la nécessité et l'efficacité de l'unité si évidentes que les syndicats réunifiés faisaient un recrutement de masse. A Toulouse, la C.G.T. réunifiée comptait déjà des centaines de milliers d'adhérents supplémentaires.

Au lendemain de Toulouse, la confiance créée était telle qu'il y a eu la vague de fond des grandes grèves de juin, avec l'occupation des entreprises qui ont apporté à la classe ouvrière des conquêtes sociales réclamées en vain depuis des dizaines d'années. Et la C.G.T. a compté près de cinq millions d'adhérents !

Les souvenirs se pressent en foule quand on repense à ces assises inoubliables, historiques ! Il faut en élaguer !

Ce qui frappait d'abord, c'était l'ardente volonté d'unité qui animait l'immense majorité des délégués, la quasi-unanimité à part quelques individualités qui avaient subi l'unité pour ne pas être balayés et qui déjà songeaient à la saboter ! les Belin, Dumoulin et autres Froideval qui, par la suite, ont montré leur vrai visage.

Il y avait dans cette immense salle, des hommes et des femmes, des militants qui voulaient l'unité de tout leur cœur, qui communiaient dans la joie de la fraternité retrouvée mais qui pensaient encore différemment sur bien des problèmes, sur des questions essentielles.

Et ce fut une bataille d'idées passionnée !

Pierre Semard au nom de la fédération des cheminots, avec sa flamme habituelle fit un parallèle magistral entre les deux écoles syndicales : le réformisme qui conduit au marais de la collaboration, à l'impuissance, et la lutte des classes qui conduit le prolétariat aux victoires partielles et le mène à son émancipation.

Il n'entraîna pas la majorité du congrès mais combien de militants honnêtes ont dû réfléchir depuis à ses paroles ardentes, à ses arguments irréfutables confirmés ensuite par des événements douloureux et exaltants. Des militants nombreux qui, depuis, ont trouvé la voie juste...

Ce fut l'improvisation inoubliable de Benoît Frachon faisant une mise au point après le discours de Léon Jouhaux. Balayant les questions secondaires, les faux problèmes, avec une éloquence directe, il ramena le congrès devant l'essentiel : la lutte des travailleurs pour leurs revendications immédiates, leurs droits, contre le fascisme et la guerre. **Il exalta l'expérience révolution-**

naire du prolétariat français, l'unité qu'il faut défendre contre la bourgeoisie, et toujours consolider sur la ligne éprouvée de la lutte des classes.

Benoît fut écouté avec un intérêt passionné par tout le congrès, interrompu fréquemment par des applaudissements. Lui non plus n'entraîna pas une adhésion totale aux principes qu'il défendait, mais son argumentation était si puissante, sa volonté d'unité si évidente et si profonde, qu'à sa péroraison tous les délégués se levèrent spontanément en clamant **l'Internationale**.

Que d'interventions intéressantes encore de militants chevronnés ou d'ouvriers exprimant les aspirations de leurs camarades de travail ! Celles d'Henaff, de Racamond, et tant d'autres...

Gaston Monmousseau était sur la tribune, mais il ne fut pas élu au bureau confédéral, car la majorité d'alors avait limité la représentation des « ex-unitaires ». Il fallut la nouvelle réunification de la Résistance pour qu'il fut fait appel à nouveau à sa valeur et à son expérience.

Le Congrès de Toulouse ! Un événement historique, une étape ! Quelle joie de l'avoir vécu !

L'unité réalisée par la volonté des masses a apporté à la classe ouvrière des bienfaits certains. Si tous avaient respecté cette volonté, la charte issue du congrès, et tiré des événements les leçons nécessaires, bien des malheurs auraient été évités.

Une troisième scission a été faite, mais les diviseurs n'ont entraîné qu'une minorité, affaiblissant cependant gravement la classe ouvrière au profit de la bourgeoisie.

Mais des militants éprouvés provenant de la C.G.T. dirigée par Jouhaux, tels Louis Saillant, secrétaire général de la F.S.M. ; Lucien Jayat, Julien Forgues qui a présidé la séance d'ouverture du Congrès de Toulouse, et des milliers d'autres, sont restés fidèles à l'esprit de la C.G.T. réunifiée.

Le combat pour l'unité se poursuit, s'amplifie dans les actions quotidiennes pour les revendications, les libertés, contre la guerre d'Algérie et le pouvoir des monopoles. Des masses toujours plus larges tirent des enseignements justes de la situation en France et dans le monde. Les idées exprimées au Congrès de Toulouse par Benoît Frachon et Pierre Semard ont fait et font chaque jour leur chemin.

A vous tous, à chacun d'entre nous, de redoubler d'ardeur pour entraîner les travailleurs fraternellement sur des positions justes et dans des combats efficaces.

Et nous referons comme à Toulouse en 1936, l'unité syndicale, plus solide et plus puissante.

L'UNITE COMMANDAIT TOUT

Droit au travail, au repos, garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine.

Tout est dit dans ces quelques lignes extraites du programme du Conseil National de la Résistance, établi du fond de la nuit de l'occupation hitlérienne.

En face de l'envahisseur la C.G.T., réduite à la dure lutte clandestine, n'avait pas attendu un seul instant. Elle n'attend jamais pour mener une action incessante et toujours efficace. Elle s'opposait au syndicalisme du traître Pétain, syndicalisme « maison » de collaboration avec l'ennemi, de collaboration avec la réaction qui avait juré de nous écraser, syndicalisme qui a plus d'un trait commun à ce que nous proposons le pouvoir gaulliste.

Le congrès du Perreux tenu en 1943 avait en fait reconstitué l'Unité syndicale mettant un terme aux mesures de dissolution.

Et c'est dans le climat de pleine euphorie de la victoire contre l'hitlérisme que se tint au printemps 1946 le Congrès de la C.G.T. réunifiée, forte de plus de cinq millions de membres après sept années (le dernier congrès de Nantes avait eu lieu en 1939) d'un combat qui vit le triomphe des forces de progrès et de paix.

Congrès historique, la classe ouvrière unie se retrouvait et lançait les quatre mots d'ordre principaux pour la renaissance du pays :

- 1) gagner la bataille de la production ;
- 2) améliorer le sort de la classe ouvrière et des masses populaires les plus déshéritées ;
- 3) mettre fin à la malfaisance des trusts ;
- 4) écraser définitivement le fascisme.

On peut comprendre qu'il s'agissait d'abord à cette époque de reconstruire les usines, de mettre en route des machines usées, nous sortions de la guerre exsangues, pillés, affamés, il fallait d'abord que l'économie du pays renaisse pour assurer les besoins alimentaires et vestimentaires les plus urgents du moment. Seule, l'augmentation des salaires n'aurait donc rien résolu.

Quelques délégués mal intentionnés se gaussaient à l'époque que la C.G.T. se préoccupât de la production ; observons que ce sont les mêmes qui hier et aujourd'hui sont les laudateurs de la productivité et les partisans plus ou moins ouverts de la collaboration de classe.

Le Congrès de 1946, ne céda rien sur les princi-



Alice BRISSET

Fédération
de l'Habillement

pes définis à Toulouse, puis à Nantes, il ne fit aucune concession à l'esprit de la lutte des classes, esprit qui n'a jamais cessé d'animer le Congrès. Avec quelle force Benoît Frachon déclara notamment « croyez-vous que le niveau de vie suive automatiquement l'augmentation de la production, bien sûr que non ! N'oublions jamais que nous sommes toujours en régime capitaliste ».

Benoît Frachon balayait ainsi les illusions possibles qui auraient pu se faire jour ici et là étant données les circonstances particulières de l'époque.

Avec le recul du temps, combien apparaissent prophétiques les paroles de Benoît Frachon : le fascisme n'a pas été exterminé, les trusts sont aujourd'hui avec le gaullisme les maîtres absolus du pouvoir.

Le niveau de vie des travailleurs se détériore constamment. Contrairement à ce qui se passait en 1946, les biens de consommation abondent mais la classe ouvrière ne peut se les procurer ; l'accroissement de la productivité a amené la réduction des salaires, la diminution du pouvoir d'achat.

Comme en 1936, **L'UNITE SYNDICALE** avait soude toutes les forces de la classe ouvrière. Le Congrès de 1946 enregistrait déjà dans le court laps de temps qui le séparait de la Libération les succès de **L'UNITE** : augmentation très substantielle des salaires, égalité des salaires féminins, heures supplémentaires payées à partir de la 41^e heure, Sécurité Sociale améliorée par rapport aux assurances sociales, etc., etc., toutes revendications obtenues au moment où l'économie du pays était appauvrie.

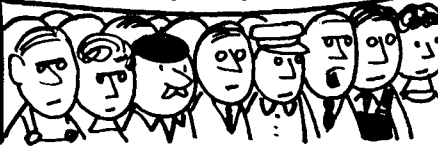
Les leçons de l'expérience enrichissent la classe ouvrière.

Le développement des luttes dans la dernière période et les succès obtenus en portent témoignage.



1959

NOS SALAIRES



PAIX EN ALGÉRIE



Gabriel HERR

Fédération des P. et T.

C'était mon PREMIER CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Assister au Congrès de la C.G.T. pour la première fois c'est pour un jeune un événement qui reste gravé dans la mémoire. C'est tellement une grande chose.

En juin 1959, à Ivry, j'ai senti durant cinq jours battre le cœur de la classe ouvrière de notre pays. Jeunes et vieux, hommes et femmes de toutes industries, de toutes professions ont largement débattu des problèmes qui les préoccupent.

J'ai été frappé par la large démocratie qui a présidé aux débats de notre Grande Centrale et la discussion a mis en lumière le véritable visage de notre C.G.T.

Plus de 50 délégués sont intervenus en séance plénière sur le rapport présenté au nom de la direction confédérale par notre camarade Benoît FRACHON, Secrétaire Général. Des centaines d'autres ont hautement contribué à éclairer tel ou tel aspect de notre activité durant la journée consacrée aux travaux des Commissions de travail. L'essentiel des préoccupations de tous était le développement et le renforcement de l'unité pour l'aboutissement des revendications, pour la négociation en Algérie, pour la défense des libertés et la sauvegarde de la paix dans le monde.

Les jeunes délégués ont tiré des assises confédérales une véritable leçon d'éducation syndicale au moment où patrons et Etat patron essayent par tous les moyens de diviser la jeunesse travailleuse.

Mais on a senti au Congrès combien ces jeunes sont unis avec leurs aînés pour obtenir de meilleures conditions d'existence. Leur attention, le sérieux avec lequel ils ont suivi les travaux en portent témoignage.

Le 32^e Congrès Confédéral a fait une large place aux revendications des jeunes et notamment :

- L'augmentation générale des salaires.
- La suppression des abattements d'âge.
- La fin de la guerre d'Algérie par la négociation.
- Le retour au service militaire à 18 mois, première étape vers les 12 mois.
- De plus larges crédits pour l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage, les loisirs, la culture et le sport.

L'orientation fixée par le Congrès montrait toute l'attention des délégués aux problèmes de la jeunesse et aux aspirations de millions de jeunes gens et de jeunes filles.

**

Le 33^e Congrès Confédéral ne faillira pas à cette tradition. Je suis persuadé que les jeunes travailleurs y seront largement représentés.

Face au pouvoir gaulliste et à l'appauvrissement dont ils sont victimes, les jeunes préciseront leur plate-forme revendicative confédérale et montreront leur ardente volonté de tout mettre en œuvre pour mettre fin par la négociation à la guerre d'Algérie, exiger le châtement exemplaire des factieux d'Alger, la dissolution des organisations ultras et fascistes.

Cette aspiration à la paix est commune à l'ensemble des jeunes, jeunes travailleurs et jeunes sous les drapeaux.

Aussi j'ai la profonde conviction que le prochain Congrès marquera une nouvelle et importante étape pour la satisfaction des revendications de la jeunesse travailleuse qui veut vivre en paix dans le respect des libertés et aspire à plus de progrès social et de bien-être.

TOUJOURS dans la belle et bonne TRADITION

(Suite de la page 1)

NON seulement ils élaborent les règles administratives de fonctionnement, mais aussi et surtout les principes définissant le rôle et les buts du syndicalisme unifié. C'est sur ce principe qu'allait se créer par la suite la véritable tradition du mouvement syndical français.

Il s'agissait surtout, et avant tout, de maintenir les organisations syndicales sur le terrain de classe, d'assurer leur indépendance vis-à-vis du patronat et des gouvernements bourgeois et de leur permettre de réaliser par la cohésion et la discipline dont ils devaient disposer, leurs revendications professionnelles.

Voilà la vraie tradition du syndicalisme ouvrier : l'unité du monde du travail qui donne la puissance dans l'action, la confiance dans les moyens et apporte à tous la solidarité de tous.

Ainsi se définit la C.G.T. d'aujourd'hui, forgée par des générations de militants dans leurs luttes quotidiennes, souvent par leurs sacrifices dans des grèves pénibles et longues, mais aussi par leurs victoires exaltantes, facteurs de progrès social et de certitude dans l'avenir.

DEUX THEMES IMPORTANTS du 33^e Congrès de la C.G.T.

I L'APPAUVRISSMENT de la classe ouvrière



Roger PASCRÉ
Secrétaire général
des Industries Chimiques

« Capitalistes et gouvernement s'efforcent de démontrer que, loin d'avoir diminué, le niveau de vie des salariés s'est amélioré depuis les années d'avant-guerre.

« C'est là une des mystifications les plus grossières auxquelles ils se livrent. En répétant quotidiennement leurs mensonges, en les étayant sur de prétendues statistiques ils pensent que la vérité ne peut éclater aux yeux des intéressés. »

Ainsi s'exprime le projet adopté par la C.A. Confédérale et soumis à la discussion pour le 33^e Congrès.

Pour détruire la grossière mystification dénoncée, le projet donne des chiffres indiscutables pour diverses corporations.

Une enquête faite récemment par l'organisation patronale dans les industries chimiques, enquête dont les résultats ont été officiellement communiqués aux organisations ouvrières, permet de mesurer l'appauvrissement des travailleurs dans ces industries. Elle permet, en même temps, de **détruire une autre mystification** : le niveau de vie, affirmé par les capitalistes et le gouvernement, est fonction de la prospérité et du développement de l'industrie. Or, personne ne peut contester que pour l'augmentation de la production, l'accroissement de richesses produites par heure de travail, la prospérité mesurée par les fabuleux profits réalisés, les industries chimiques sont dans le peloton de tête, sinon en tête.

Et voici ce que cela donne pour le niveau de vie :

- du 1-12-1937 au 1-3-1939, le **salairé minimum horaire garanti** par la convention collective des industries chimiques de la région parisienne, était **9 francs** l'heure pour l'**ouvrier spécialisé** ;
- en septembre 1960, le **salairé minimum horaire garanti** du même ouvrier spécialisé était 187 f. 50 l'heure ;
- à la même époque, selon les **chiffres patronaux, la rémunération totale moyenne** de l'ouvrier spécialisé, comprenant non seulement le salaire, mais aussi les **primes de rendement, de production, de productivité, de vacances** et de **fin d'année** était :
 - inférieure à 271 francs (s'étagant de 203 francs à 271 francs) dans la moitié des établissements ;
 - supérieure à 360 francs dans à peine 4 % des établissements ; encore convient-il de préciser qu'un seul de ces établissements occupe plus de 50 O.S., les autres étant de petits établissements comportant moins de 10 O.S.

En utilisant l'indice 40 pour le coût de la vie (par

rapport à 1938), indice dont le projet précise que **« personne de bonne foi ne peut mettre en doute sa sincérité et personne ne l'a tenté »**, on voit que, pour le salaire minimum garanti, le recul du pouvoir d'achat est voisin de 50 % !

Si l'on fait une comparaison singulièrement favorable à la mystification patronale, c'est-à-dire la comparaison entre le **salairé minimum garanti** en 1938 et la **rémunération totale moyenne** de l'O.S. par établissement, on peut dire que :

- pratiquement le pouvoir d'achat est inférieur à celui de 1938 dans tous les établissements et pour tous les O.S. ;
- le recul du pouvoir d'achat est, au moins, dans la moitié des établissements, de 25 % à 44 %.

Il n'est pas inutile de préciser qu'il n'est question là que des O.S. hommes ; pour les O.S. femmes, on remarque que l'abattement de 20 % en 1938 est, malgré la loi, malgré la convention internationale, de l'ordre de 15 % en septembre 1960 !

♦♦

Les chiffres ci-dessus apportent également confirmation de deux idées qui sont familières à tous nos militants :

1° **Le seul frein à l'appauvrissement c'est l'action des travailleurs** : là où la pression des travailleurs peut s'exercer le plus efficacement, le lieu même du travail, le recul du pouvoir d'achat est variable, selon l'intensité de cette pression.

Par contre, là où la pression des travailleurs ne parvient qu'amortie, là où la volonté des patrons peut s'exprimer avec le plus de force, dans les commissions paritaires établissant des barèmes de salaires minima, le recul du pouvoir d'achat que traduisent ces barèmes est effrayant.

N'est-ce pas là d'ailleurs la démonstration que l'appauvrissement est non seulement une loi objective du régime capitaliste mais traduit aussi la volonté subjective des capitalistes ? S'il en était autrement, comment pourraient-ils s'obstiner à refuser systématique-

ment non seulement des barèmes de salaires minima garantis exprimant un pouvoir d'achat égal à celui de 1938, non seulement des barèmes correspondant au niveau des salaires effectifs moyens, mais même des barèmes traduisant l'évolution du niveau des salaires effectifs depuis 1950-1951 par exemple, époque de la conclusion des premiers accords de salaires dans le cadre de la loi du 11-2-1950 ?

La même confirmation nous est apportée sur le plan de la politique gouvernementale par le retard du S.M.I.G. qui est non seulement en retard sur le coût de la vie, mais aussi sur l'évolution générale des salaires.

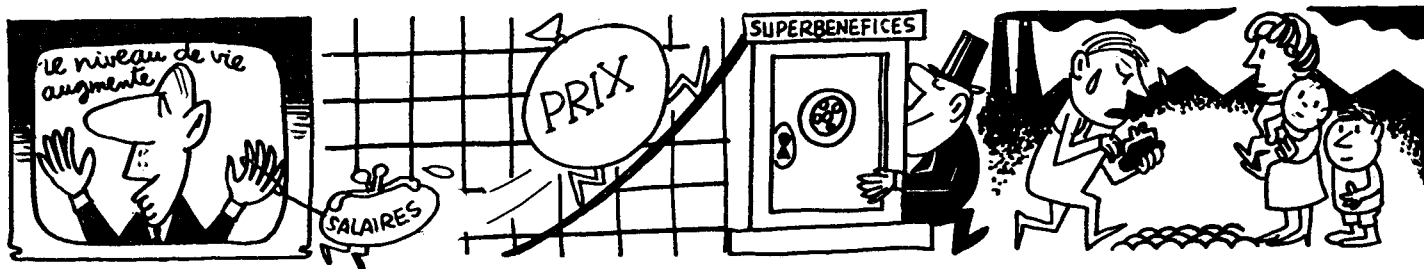
2° La grande importance, dans **notre lutte contre l'appauvrissement**, de l'action, dans chaque corporation et région, pour les salaires minima garantis, de l'action aussi pour une augmentation substantielle du S.M.I.G.

Ce faisant, ce ne sont pas seulement les salariés les plus pauvres que nous aiderons. Là où les salaires sont les moins bas, la lutte pour leur augmentation sera plus facile car des minima dits garantis au niveau où ils sont actuellement dans la plupart des corporations, de même que la valeur présente du S.M.I.G., tout cela « tire » l'ensemble des salaires vers le bas.

**

Il reste bien d'autres aspects de l'appauvrissement de la classe ouvrière que ceux exprimés par des chiffres de salaires et de coût de la vie et le projet en brosse quelques-uns.

Dans la préparation du Congrès, d'autres encore seront décelés et **élaborés les moyens permettant de lutter, dans tous les domaines, contre l'appauvrissement de la classe ouvrière.**



Jean DREAN
Secrétaire général
U. D. de Seine-et-Oise

L'unité d'action et l'unité syndicale

UNE fois encore le problème de la réalisation de l'unité de la classe ouvrière sera le centre des débats du 33^e Congrès Confédéral comme il l'est à chaque congrès de la C.G.T. depuis la scission syndicale de 1947. Pourquoi en sera-t-il ainsi ?

L'expérience acquise par les travailleurs ces dernières années et particulièrement depuis deux ans a renforcé chez chacun l'idée que la situation difficile dans laquelle la classe ouvrière est amenée à défendre ses intérêts a été rendue possible par la division.

Dans la résistance acharnée qu'ils opposent aux attaques des monopoles, les travailleurs ont acquis une solide expérience de la valeur de l'unité dans leurs rangs.

Au fil des jours, sur le lieu du travail, ils ont combattu au coude à coude pour l'augmentation des salaires, traitements et pensions, ils se sont dressés contre les conséquences néfastes de la productivité et les atteintes aux libertés, ils ont exigé la Paix en Algérie par la négociation avec le G.P.R.A. et ont brisé les tentatives des ultras et des généraux factieux, de remettre en cause la volonté de négociation du peuple et pour cela d'instaurer une dictature fasciste en France.

Les succès et victoires qu'ils ont remportés, les travailleurs doivent à la puissance de leur action. Les travailleurs détiennent leur puissance de l'unité qu'ils réalisent.

Au cours des multiples actions, la volonté d'unité a grandi, elle a permis de balayer dans certains cas les obstacles dressés devant sa réalisation. Au niveau des Fédérations, des Confédérations mêmes, les contacts et décisions communes ont favorisé le développement des luttes et les succès.

La C.G.T. et ses militants n'ont pas hésité à faire connaître

aux masses les raisons des difficultés pour réaliser l'unité d'action.

Ils ont ainsi permis, que les travailleurs interviennent dans le débat et bousculent les résistances à l'unité.

LE 33^e Congrès de la C.G.T. examinera également les importantes questions de l'unité syndicale. En effet, bien souvent les travailleurs expriment leur volonté de se retrouver dans une unique et grande centrale syndicale groupant tous les salariés.

Rien d'étonnant à cela ; ayant les mêmes intérêts de classe face aux patrons et à l'état patron, ils comprennent de plus en plus, qu'il est urgent de mettre un terme à la division syndicale.

Les luttes menées en commun ont contribué à chasser tous les préjugés savamment entretenus par les diviseurs. Ils se comprennent et se connaissent mieux.

L'existence d'une seule centrale syndicale pour les patrons (le C.N.P.F.) renforce leur désir.

La C.G.T. qui ne s'est jamais résignée à la division des forces syndicales s'est déclarée à plusieurs reprises, prête à débattre avec les autres centrales syndicales, de toutes les questions relatives à la réunification syndicale.

Mais pour éclairer les travailleurs, elle a sans cesse montré les raisons du refus des autres centrales, en mettant à nu les causes de la scission syndicale.

Pourquoi fallait-il le faire ? Les travailleurs doivent être informés des obstacles essentiels placés devant la réunification syndicale afin de les combattre.

Ces obstacles sont sérieux, mais ils ne sont pas insurmontables. Là encore l'intervention des travailleurs est décisive. Elle a été décisive en 1935 et en 1943 et les travailleurs savent tout ce que l'existence d'une seule centrale syndicale, leur a procuré de bien-être, d'avantages et de libertés.

Répondant à ce désir le 33^e Congrès de la C.G.T. ne manquera pas de rechercher tous les moyens susceptibles de hâter l'heure de l'unité syndicale.

REALISER une seule grande centrale syndicale indépendante du patronat, des partis politiques, mais non neutre, groupant sur une base de classe les salariés sans distinction d'opinions politiques et religieuses, telle sera une des préoccupations du 33^e Congrès.

Faire de cette centrale, la force qui agira pour défendre les intérêts des salariés contre leurs exploiters, telle est l'exigence des travailleurs.

Si la C.G.T. se déclare prête à discuter de toutes ces questions, avec les directions des autres centrales syndicales : elle pense néanmoins nécessaire que s'exprime puissamment l'exigence des travailleurs.

Celle-ci sera d'autant plus importante que se développeront les luttes unies, que se réalisera l'unité d'action permanente de tous les travailleurs et de leurs organisations.

Cette unité dans chaque entreprise, chaque fois que l'action s'avère indispensable, est le meilleur chemin pour la reconstitution d'une seule centrale syndicale.

C'est dans la pratique quotidienne de la lutte de classe, que les travailleurs trouveront la voie qui mène à l'unité syndicale.

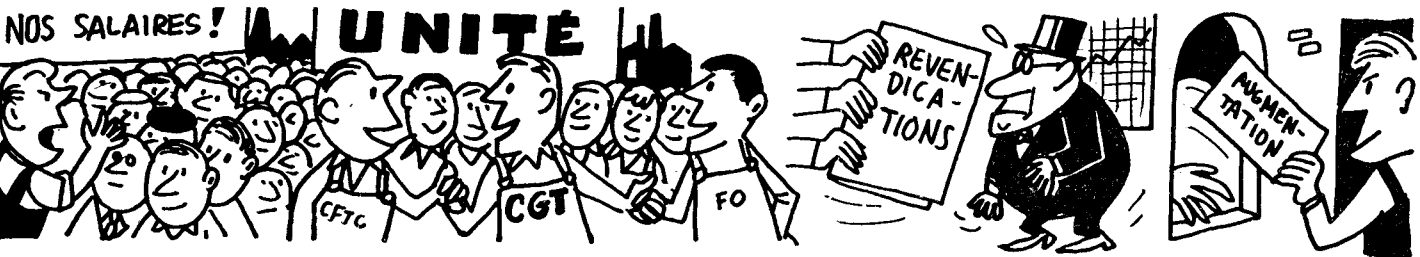
Sections syndicales et Syndicats

PASSEZ COMMANDE DU « COMPTE RENDU INTEGRAL DES TRAVAUX DU 33^e CONGRES »

Vous aurez ainsi non seulement un document indispensable à vos archives, mais aussi le rapport officiel et intégral des travaux du 33^e Congrès comprenant TOUS les rapports présentés, les résolutions adoptées, les interventions faites et les décisions prises.

PRIX : 10 NF

A commander à la C.G.T., 213, rue Lafayette, Paris (10^e). C.C.P. 62-84 Paris, en précisant sur le talon « Compte rendu du 33^e Congrès ».



Aux Délégués du 33^{ème} Congrès

LIEU DU CONGRES : GYMNASSE D'IVRY

Métro : Mairie d'IVRY

DEROULEMENT DU CONGRES :

Les travaux commenceront le dimanche 28 mai, à 14 h. 30.

Mercredi 31 mai : Journée des Commissions.

Vendredi 2 juin, vers 18 heures : Fin des Travaux.

ACCUEIL DES DELEGUES

Chaque Fédération tiendra permanence dès le dimanche matin, à la **Salle des Conférences**, rue Marat, à IVRY (Métro : Mairie d'IVRY), pour accueillir ses délégués et leur remettre leur carte de délégué et leur dossier en échange du ou des mandats des syndicats.

HEBERGEMENT ET REPAS

Les demandes doivent être transmises aux UNIONS DEPARTEMENTALES (qui les feront parvenir à TOURISME et TRAVAIL) avant le 19 mai.

Le Congrès se tenant dans la même période que la FOIRE DE PARIS, de grosses difficultés attendraient les Camarades qui n'auraient pas fait leur demande d'hébergement en temps utile.

FICHETS DE REDUCTION S.N.C.F.

Les délégués doivent les recevoir par l'intermédiaire de leur Fédération.

Ne pas oublier de les faire tamponner au Congrès avant le retour, sous peine de nullité.

et
demain



L. MASCARELLO
Secrétaire de la C. G. T.

Le CONGRÈS SYNDICAL de la CLASSE OUVRIÈRE

Du 28 mai au 2 juin, 1.500 délégués seront présents à Ivry.

Ils seront les représentants directs de plus de 9.000 syndicats et des 1.700.000 adhérents à la C.G.T.

AU-DELA des organisations confédérées et des adhérents ils seront également les porte-parole de l'imposante, de l'imposante masse des travailleurs et travailleuses qui, toujours plus nombreux, font confiance à la C.G.T. en accordant leurs suffrages aux listes de candidats qu'elle présente aux élections professionnelles.

L'influence et l'autorité de la C.G.T. dans les masses sont telles qu'il est possible de dire sans exagération que les travaux de son Congrès attireront l'attention des adhérents des autres organisations syndicales ou des travailleurs influencés par elles, tant il est vrai qu'ils ont conscience qu'aucune lutte, qu'aucun succès ne sont possibles sans l'apport décisif de notre grande centrale, de ses organisations, de ses militants, de la masse de ses adhérents et des travailleurs qu'elle influence.

AINSI donc le Congrès de la C.G.T. sera le Congrès syndical de la classe ouvrière de notre pays.

Enfin il y a l'adversaire de classe : le patronat et le gouvernement gaulliste qui en est l'expression fidèle. Hommes des monopoles, patrons ou gouvernants savent qu'ils doivent compter avec la C.G.T., sa combattivité et son autorité dans la classe ouvrière. Eux aussi suivront avec anxiété les travaux de notre Congrès. Avec anxiété car dans leur esprit il n'y a pas de doute : le 33^e Congrès Confédéral sera une nouvelle étape pour le rassemblement des masses laborieuses vers de nouvelles luttes et de nouveaux succès.

**

Les travaux permettront aux délégués de juger l'autorité de la C.G.T., de ses organisations et de ses militants depuis juin 1959 et de l'application correcte des décisions du Congrès précédent.

ILS mesureront le chemin parcouru, analyseront les luttes menées, leur déroulement, leur conduite et leur aboutissement. Ils ne manqueront pas d'exalter en particulier les magnifiques actions qui se sont déroulées dans la dernière période pour l'aboutissement des revendications, pour la négociation en Algérie et l'ampleur décisive de la classe ouvrière dans l'écrasement du complot des généraux fascistes et des ultras.

Mais par delà le passé c'est l'avenir immédiat qui sera au centre des travaux.

LES délégués auront à cœur de définir les perspectives à venir pour la classe ouvrière, l'organisation de son action unie pour la satisfaction des revendications, pour la négociation de la Paix en Algérie, pour le désarmement et la Paix dans le monde, pour la défense et l'élargissement des libertés mises à mal par le pouvoir gaulliste.

Le gage certain des succès futurs se trouve dans la réalisation et le renforcement de l'unité d'action et de l'unité syndicale.

Cette préoccupation fera l'objet de larges discussions au cours des travaux du 33^e Congrès Confédéral.

Nul doute qu'il en sortira des décisions de nature à faire progresser la classe ouvrière vers de nouveaux succès pour plus de bien-être et de progrès social, pour le rétablissement et la rénovation de la démocratie, pour la Paix en Algérie et dans le monde et pour accroître l'influence et l'autorité de la C.G.T. par l'apport de milliers et de milliers de nouveaux adhérents.